

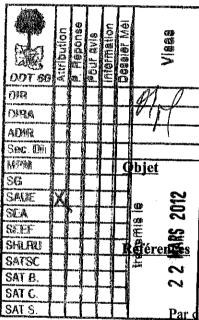


MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION





GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'OISE N° 9776 GEND/RGPIC/GGD60 du 20 mars 2012



Le colonel **LE FLOC'H**, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,

à Madame Sandrine **DRETZ**, direction départementale des territoires – service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue jean Racine – BP 317 – 60021 BEUVAIS Cedex.

: Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision des plans d'occupations des sols de Valdampierre, Les-Ageux, Pierrefonds et Passel, des plans locaux d'urbanisme de Sacy-le-Grand et Therdonne ainsi que de la carte communale d'Hardivillers-en-Vexin.

: Vos sept correspondances en date du 12 mars 2012.

<u>Par d</u>orrespondances citées en références, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration des « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision :

- des plans d'occupations des sols sur les communes de Valdampierre, Les-Ageux, Pierrefonds et Passel;
 - des plans locaux d'urbanisme des communes de Sacy-le-Grand et Therdonne;
 - de la carte communale d'Hardivillers-en-Vexin.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de ces communes et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans ces révisions, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration des « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

